

NOUS N'INVISIBILISONS PAS LES FEMMES !

Nous adoptons cette résolution pour utiliser un langage écrit et oral qui parle à tou-te-s, et de tou-te-s, où les femmes sont tout autant présentes que les hommes.

En effet, dans la grande majorité des textes et des discours, il n'est question que « des citoyens », « des militants »... sous prétexte que le masculin est neutre. Or il n'en est rien, le neutre n'existe pas dans la langue française et l'utilisation du masculin gomme toute trace des femmes. Comme c'est dans la langue que nous pensons, nous trouvons qu'il est important, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, d'utiliser un vocabulaire qui reconnaisse les hommes ET les femmes et permette ainsi de changer l'inconscient collectif, de déconstruire des stéréotypes et d'arrêter d'invisibiliser 52% de la population.

C'est pourquoi, dès maintenant :

- **Nous ne disons plus « les hommes »** quand nous voulons parler de tous les êtres humains, **nous disons « les personnes »** (ou équivalent).
- **Nous ne disons plus « un écrivain, un ministre... etc. »** quand il s'agit d'une femme, **nous disons « une écrivaine, une ministre... etc. »**. Nous faisons apparaître le féminin dès que la personne occupant la fonction en question est une femme. Tout titre ou fonction a son féminin ; voici des guides pour le trouver : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994001174/0000.pdf> - p.63 pour la liste des noms, ou http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3912).
- **Si l'on ignore le sexe social d'une personne, on peut utiliser des tirets : "les ami-e-s"** (ou "les ami-es"). On peut préférer cette forme au tiret unique ("les ami-es" où le féminin n'est pas distinct du pluriel), aux parenthèses ("les ami(e)s" où le féminin est diminué), aux points médians ("les ami·e·s", pas disponibles directement au clavier), aux points ("les ami.e.s", maltraités par les logiciels de vocalisation), aux majuscules ("les amiEs", maltraitées par les logiciels de vocalisation), aux barres obliques ("les ami/e/s", peu usitées).

- **Quand nous voulons parler d'un groupe spécifique dans sa totalité, nous utilisons ou les tirets ou les deux termes, le masculin et le féminin** ; exemple : « les adhérent-e-s » OU « les adhérentes et les adhérents ».
- **Pour les pronoms, nous utilisons les deux, masculin et féminin, ou nous avons recours à un néologisme** (formé par la fusion des deux pronoms en question). Exemple : « ils et elles, celles et ceux, etc. », « ils/elles, celles/ceux, etc. » OU « illes, toustes, ceux, etc. »
- **Nous utilisons l'accord de proximité pour accorder un nom, un adjectif ou un participe passé**, pour que le masculin ne l'emporte plus sur le féminin. Exemple : « Les nombreuses lectrices et lecteurs / les nombreux lecteurs et lectrices ». Cette règle de proximité a été en usage jusqu'au début du 19ème siècle avant que la règle actuelle soit arbitrairement choisie.

Les signataires (en mars 2015) :

ARDLFM, Collectif des féministes pour l'égalité, Les Dé-chainées, Les eFRONTé-e-s, Ensemble !, Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone, Réussir l'égalité femmes-hommes